

Pour diffusion immédiate

Résultats du troisième appel de soumissions pour les producteurs de porcs

Ottawa, Ont. [25 janvier 2010] – Le troisième appel de soumissions, dans le cadre du Programme de transition pour les exploitations porcines (PTEP), a eu lieu le mercredi 20 janvier dernier. Les résultats préliminaires ont été approuvés par l'administrateur du programme et un vérificateur externe.

Un système d'équivalences a été utilisé afin de pouvoir comparer équitablement les soumissions correspondant à divers types d'exploitations et d'élevages. Ainsi, chacune des soumissions a été convertie en « unité animale équivalente » (UAE) exprimée en dollars.

Parmi les 403 soumissions reçues, 145 ont été acceptées avant que le montant total de 25 millions de dollars alloué à ce troisième appel ait été utilisé entièrement. Au total, 25 229 739,50 \$ seront versés aux producteurs dont la soumission a été acceptée dans le cadre de cet appel. Les soumissions les plus basses ont été acceptées en premier, et ainsi de suite progressivement jusqu'à ce que les fonds alloués à cet appel de soumissions aient été épuisés.

Voici les résultats du troisième appel de soumissions :

Moyenne pondérée des 145 soumissions acceptées : 925,42 \$
Soumission la plus basse : 584,00 \$/UAE
Soumission la plus élevée : 999,86 \$/UAE

Le troisième appel de soumissions a permis de retirer de la production les stocks de porcs suivants pour les trois prochaines années :

Truies : 38 572
Porcelets sevrés jusqu'à 30 kg : 76 585
Porcs de 31 kg jusqu'au poids du marché : 149 735

Tout le solde du fonds total de 75 millions de dollars affecté au Programme de transition pour les exploitations porcines a été alloué au quatrième et dernier appel de soumissions qui aura lieu le 10 mars 2010 à 14 h, heure de l'Est. Les producteurs qui ne sont pas encore inscrits sont invités à présenter leur demande d'inscription au plus tard le 17 février 2010. L'administration du programme estime que les fonds alloués à ce dernier appel seront d'environ 14 millions de dollars.

Le fonds total de 75 millions de dollars affecté au Programme de transition pour les exploitations porcines est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et administré par le Conseil canadien du porc.

On peut se procurer le formulaire de demande pour s'inscrire au Programme de transition pour les exploitations porcines sur le site Web du Conseil canadien du porc à www.cpc-ccp.com. Les producteurs n'ont qu'à s'inscrire une seule fois pour toutes les périodes d'appel de soumissions relatives à ce programme, mais ils doivent présenter une nouvelle soumission à chaque appel.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

-30-

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Gary Stordy
Directeur des relations publiques
Conseil canadien du porc
Tél. : 613 236-9239, poste 277
stordy@cpc-ccp.com